MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ISSN : 0762 042X
DLP 23-10-844325 0
Avertissements agricoles
BRETAGNE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
280, rue de Fougères, 35000 RENNES ☎ (99) 36 01 74
Publication périodique
BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
ÉDITION : CÉRÉALES

BULLETIN N° 13

(Annexe au bulletin n° 103)

18 Octobre 1984

JAUNISSE NANISANTE

Les orges, les blés et les avoines peuvent être attaqués par différents virus dont le plus important est celui de la Jaunisse Nanisante.

1 - Mode de transmission

Le virus responsable de cette maladie est transmis par les diverses espèces de pucerons des céréales, et en premier lieu par **Rhopalosiphum padi**. Les contaminations s'effectuent à l'automne par l'intermédiaire de pucerons ailés qui se sont envolés depuis des réservoirs de virus (repousses de céréales, maïs, graminées fourragères) parfois très éloignés. Les ailés donnent naissance à des aptères qui disséminent la maladie dans la parcelle pendant tout l'hiver.

2 - Dégâts

Les dégâts occasionnés par la jaunisse nanisante sont caractérisés à la fois par leur sévérité (certaines parcelles atteintes doivent être retournées) et leur grande irrégularité selon les années et les régions.

Les observations réalisées en culture (réseau J.N.O.) et les essais mis en place par le Service de la Protection des Végétaux en Bretagne, au cours de la dernière campagne, ont encore montré l'importance des dégâts que peut provoquer cette maladie:

- semis très précoces (avant le 20 Octobre) fortement touchés. Une chute de rendement de 21 quintaux (-35 %) a été enregistrée sur les parcelles non protégées d'un essai sur une orge Igri semée le 6 Octobre à PACE (35).

- semis du 20 au 30 Octobre plus faiblement contaminés. L'incidence de la jaunisse a été estompée par les bonnes conditions d'enracinement et de maturation des céréales.

- semis postérieurs au 30 Octobre indemnes en raison de l'arrêt brutal des vols de pucerons vecteurs provoqué par la chute des températures enregistrée à partir du 11 Novembre.

P.1.53

IMPRIMERIE DE LA STATION BRETAGNE • DIRECTEUR GERANT : G. CHERBLANC • C.P.P.A.P. 528 AD

ABONNEMENT 1er Janv. - 31 Déc. 62 Frs
C.C.P. 9404-94 Y Rennes - S/Rég. de Recettes de la DDA - Prot. Végét.

3 - **Lutte**

Bien que le risque "jaunisse nanisante" soit moins important que l'an dernier à la même date, il est nécessaire de prendre les mesures suivantes :

ELIMINER LES REPOUSSES DE CEREALES

Elles constituent de véritables réservoirs de virus. Elles hébergent, en outre, les pucerons vecteurs qui contaminent les parcelles environnantes.

EVITER LES SEMIS TROP PRECOCES

Ne pas semer les orges avant **le 20 Octobre** et les blés avant **le 25 Octobre.**

Les Avertissements Agricoles vous donneront les indications au moment venu sur l'opportunité des traitements insecticides.

LIMACES

Le retour d'un temps humide risque de favoriser les dégâts de limaces à la levée. Dans ce cas, placer des granulés antilimaces sous un sac plastique ou une tuile sur les jeunes semis dès la levée. En présence de "cadavres" utiliser des appâts granulés à base de :

- metaldehyde à 5 % à raison de 15 à 30 kg/ha,
- mercaptodimenthur à 4 % (Mesurol antilimace) à raison de 3 kg/ha

---